




Zonage des eaux pluviales

Version	Date	Établi par	Vérifié par	Observations / Visa	Date
1	06/02/2026	GGI	DPA		Février 2026

Echelle : 1 / 7 500

setec
hydratic

Immeuble Le Corne
87100 Saint-Léger-Majesté
Mairie
87000 L'Isle



<p>Zonage pluvial</p> <ul style="list-style-type: none"> Zéro rejet Zone d'assainissement unitaire - Qmax = 5 L/s/ha Zone de contraintes vis-à-vis des inondations liées aux eaux pluviales – Qmax = 7 L/s/ha Zone sans contraintes particulières – Qmax = 10 L/s/ha Zone de fortes pentes – Qmax = 15 L/s/ha 	<p>Études des risques de mouvements de terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque faible de mouvement de terrain Risque moyen de mouvement de terrain Risque fort de mouvement de terrain Risques de chutes de blocs 	<p>Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI)</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone rouge Zone rouge extension Zone verte HGM Zone bleue Bassins versants en amont des zones humides 	<ul style="list-style-type: none"> Zones humides Risque de présence d'argiles gonflantes (aléa faible) Emplacement réservé pour la gestion des eaux pluviales Parcelles Bâtimens Axes de ruissellement
--	--	---	--

